



## FÉDÉRATION DU PATRIMOINE MARITIME MÉDITERRANÉEN

### FPMM

Internet : [www.fpmm.net](http://www.fpmm.net)

Siège La Maison des associations, 93 La Canebière Boîte 193. 13001  
Marseille

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET  
44059668200029 habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi  
sur le mécénat culturel

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Du 31/01/2026

L'Assemblée Générale portant sur l'exercice 2025 s'est tenue à PALAVAS LES FLOTS (34)  
Etaient présents :

### les associations membres :

*AAGDA* : Marie-Odile REZE , Michel REZE

*Aventure Pluriel* : Thierry PONS

*Bateau d'Eici* : Eric BENENTE

*Boud'mer* : Jean-Régis HIETIN, Patrick GEORGES

*Carènes* : Michel WEY , Hélène

*Chantier naval associatif La Campanette* : Thierry PONS, Serge HAERRIG

*Confrérie des Gens de Mer* : Robert CLAVEL , Michel SARAFIS

*GAPAMAR* : Cécile CROCHAT , Christine OMS, Jérémy THIEL

*Le LOUD* : Antoine FORMOSA

*Marine et Tradition* : , Anne-Marie VESSIERES, Charles RAVECCA

*Leî Pescadou de l'estaco* : Eric BENENTE

*Les Pointus de la baie de Cannes* : Représenté par Thierry PONS

*SNAGAT* : Chantal BOUREAU , Dominique RACOILLET

### Les membres individuels :

Philippe DERRAIN ; Bernard ELNE ; Hervé GRAUBY

### Procurations :

APBC Cannes : à Thierry PONS

Les latines d'Hyères : à Michel REZE

Jérôme GUERIN : à Thierry PONS

Philippe THOME à Thierry PONS

Guy NESEN : à Patrick GEORGES

Les Pescadous de l'Estaco à Eric BENENTE

Sibylle : à Michel WEY

### Les associations et personnes invitées :

Christian DORQUES ; Les voiles latines de Palavas ; Voiles latines de Sète ; Société Tropicaine  
des Voiliers de Tradition ( STVT)

## Ordre du jour :

- 1) Rapport moral : soumis au vote
- 2) Bilan financier : soumis au vote
- 3) Budget prévisionnel : soumis au vote
- 4) Questions diverses

### 1) Rapport moral :

A- Les statuts et l'organisation de l'administratif et de la communication : comme décidé lors de l'Assemblée Générale du 22 Février 2025, les statuts ont fait l'objet de modifications entérinées par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/09/2025 réalisée en visioconférence. Ces modifications portaient sur :

- L'éligibilité des membres du Conseil d'Administration ( Art.9 bis)
- Les réunions du Conseil d'Administration : ( Art.10) . Ces réunions sont aussi fréquentes que nécessaires quand il s'agit d'avancer dans la concrétisation des projets .
- Le mode de gestion collégiale de la FPMM ( Art.11)
- L'instauration de Comités régionaux ( Art.11 bis) : Un comité dans chaque région , PACA et Occitanie , est nécessaire afin d'ancrer la représentation de la FPMM sur le terrain .
- Fonctionnement de l'AG ( Art.12) : organisation des votes selon que l'on représente une association ou un individu .

*Coadministratrice : Marie-Odile Rezé*

B- Création du label « MARE NOSTRUM » : *coadministrateur Michel Rezé*

La mise en place de ce label est une volonté de mettre en valeur l'identité méditerranéenne du patrimoine navigant et du patrimoine matériel et immatériel. Il ne s'agit en aucun cas d'une concurrence avec le label BIP : notre territoire est à la fois plus restreint, puisque ne concernant que les bateaux de Méditerranée, et aussi plus ouvert, puisque s'adressant aux bateaux étrangers et/ou sous pavillon étranger.

Pour les bateaux, deux catégories sont considérées : les bateaux authentiques, et les bateaux d'intérêt méditerranéen.

Pour le patrimoine culturel : un ouvrage (Latines d'Hyères) a déjà été labellisé, et d'autres sont en cours. De même, des manifestations pourront l'être.

C- Inventaire des bateaux méditerranéens : *Coadministrateurs Eric Benente et Patrick Georges* . Cet inventaire est destiné à établir une fiche signalétique et exhaustive de ces unités . Nous allons , dans un premier temps, nous appuyer sur les associations mais cet inventaire devra aller au-delà des bateaux qui se trouvent dans nos ports . Il nous aidera à enrichir la liste des bateaux labellisés « MARE NOSTRUM » .

**Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

### 2) Bilan financier :

Réalisé par Patrick GEORGES , coadministrateur en charges des comptes .

Faits significatifs comptables au 31/12/2025 : Redressement de la situation comptable

En banque : 3 243,05 € qui se divise comme suit : 1984,81 € ( Livret A)

1258,24 € ( compte courant)

Le détail des comptes est consultable par tous les membres adhérents sur simple demande auprès de Patrick .

**Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

### 3) Budget prévisionnel :

Les recettes : 3 500,00 € ( augmentation du nombre d'adhérents ; appel aux dons ; Labélisation de 30 bateaux )

Les débours : 3 500,00 € ( Frais fixes ; achat matériel pour communication ; frais déplacements liés aux demandes de labélisation)

**Vote : Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité**

#### 4) Les projets 2026 :

- Mise en place de l'attribution du label « MARE NOSTRUM » .  
*Rédaction du référentiel* : fait pour l'essentiel . Manque la finalisation

*Création de la commission d'attribution du label* : un appel est lancé aux personnes dont les savoirs et compétences serviront à étudier les dossiers .

Chaque demande fera l'objet d'une visite du bateau préalable à l'étude du dossier .  
Pour ce faire , des représentants de chaque région devront composer cette commission .  
La décision sera prise par tous les membres de la commission .

Le label « MARE NOSTRUM » peut également être attribué à des ouvrages dont le contenu sert l'enrichissement et la passation des savoirs ; à des chantiers navals , à des charpentiers, des gréeurs, ... à condition que leurs savoirs ou savoir-faire soient méditerranéens .

Ce label a besoin d'un logo : un appel est donc lancé à vous tous !

Nous vous transmettrons très prochainement le « cahier des charges » afin de faciliter votre réflexion et vos propositions .

- Mise en place de l'inventaire :  
Eric Benente et Patrick Georges sont en charge de cet inventaire.

La tâche est immense et va demander des bonnes volontés . Christian DORQUES nous informe d'un travail similaire réalisé par des étudiants en 2023 , travail que nous allons tenter de retrouver et qui va, d'une part nous servir de base et d'autre part , nous permettre de constater l'évolution de nos embarcations traditionnelles sur l'ensemble de notre littoral .

**Nous faisons d'ores et déjà appel à toutes les associations pour nous aider dans ce projet .**

Ce travail demande également de pouvoir enregistrer toutes ces données sur un support numérique et nous acceptons volontiers la proposition de Christian KAEMMERLEN de répondre à cette attente .

**Appel à candidatures** : 2 à 3 personnes par Région pour constituer les 2 délégations Régionales, aux côtés d'Eric Benente en PACA et de Michel Rezé en Occitanie.

- Défiscalisation ou crédit d'impôt : voir les informations sur document joint
- Pour les projets à plus long terme (2026/2027):

**Formation des équipages**, avec 3 modules conduisant à un Brevet Fédéral de Voile Traditionnelle.

Des contacts sont prévus avec la FFV à ce sujet, en coopération avec la Région Occitanie.

La question des assurances concernant l'embarquement du public, surtout des mineurs, est également lié au statut d'encadrement.

**Manifestation fédérale de voile** : Il est évoqué : *une Caravane Méditerranéenne* s'appuyant sur des associations ; *la création d'un championnat fédéral* de voile latine ; *la co-organisation d'événements* en partenariat avec des associations.

**L'Assemblée Générale est close à 16h45**

A l'issu de l'AG, Cécile Crochat présente, au nom des organisateurs, la manifestation « Escale à Port Vendres » qui aura lieu du 17 au 19 avril.

Les modalités d'inscription seront diffusés par la FPMM.